

# COMPTE-RENDU

## de la séance du Conseil Municipal

### Mardi 15 novembre 2016 à 18 h 15

.....

L'an deux mil seize et le quinze du mois de novembre, à dix huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Bastide de Sérou, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain METGE, Maire de la commune.

**PRESENTS** : Guy Artigues, Denis Cambus, Fabien Carrère, Huguette Déjean, Gilbert De Sacramento, Jocelyne Dupuy, Jean-Paul Foncel, Alain Metge, Romain Nunez, Yves Micas, Annie Rouquette, Chantal Thibout et Danièle Vigneaux

**ABSENT ou EXCUSÉ** : Didier Piquemal et Paul Rogalle

**Secrétaire de séance** : Huguette Dejean

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique

**Approbation** du procès-verbal de la séance du conseil municipal du mardi 18 octobre 2016

---

#### ➤ **Délibérations**

**N° 2016-66** : Actualisation régime indemnitaire (Indemnité d'Administration Technicité)  
*Par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le Conseil Municipal accepte d'actualiser le régime indemnitaire pour les adjoints techniques*

**N° 2016-67** : Convention mise à disposition gratuite local des « Restos du Cœur »  
*Par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le Conseil Municipal accepte de conventionner avec l'association Départemental des "Restos du Cœur"*

**N° 2016-68** : Convention location club-house du tennis à compter du 01/01/2017  
*Par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le Conseil Municipal accepte de conventionner avec le tennis club du séronais. Dernière Annuité de 2 700 €, paiement sur deux exercices 2017 et 2018, gratuité à compter de 2019*

**N° 2016-69** : Convention d'occupation précaire pour la location des chalets du village de vacances à compter du 01/01/2017 jusqu'au début des travaux  
*Par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le Conseil Municipal accepte de louer les chalets à compter du 01 janvier 2017*

**N° 2016-70** : Avenant à la convention entre la commune et la communauté de communes concernant la location du restaurant scolaire (hall d'entrée, salle de restaurant 120 m<sup>2</sup>, plonge laverie et sanitaires) dont le bail se termine le 31/12/2023  
*Par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le Conseil Municipal demande que la communauté de communes établisse un avenant spécifiant la gratuité à compter du 01/01/2024 compte tenu de la participation financière de la commune (remboursement du prêt). Si la communauté de communes*

*souhaite reprendre ces locaux, elle devra s'engager à réhabiliter ou construire un autre restaurant scolaire à proximité du groupe scolaire.*

**N° 2016-71 :** Décision modificative c/63512D (- 3 825 €) impôts, c/658D charges diverses (+3 825€), c/2151R voirie (+ 7 700 €), c/238D voirie (+ 7 700 €), c/1641D Capital (+ 1500 €), c/2313D construction (- 1 500 €)

*Par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le Conseil Municipal valide la décision modificative*

**N° 2016-72 :** Location Presbytère au 15/11/2016 à l'association Diocésaine

*Par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le Conseil Municipal accepte de louer le Presbytère à l'association Diocésaine de Pamiers*

**N° 2016-73 :** Transfert de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du pluvial au SMDEA

*Par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le Conseil Municipal accepte de transférer la maîtrise d'ouvrage au SMDEA pour la réalisation du pluvial*

**N° 2016-74 :** Adhésion des communauté de communes au SDE09

*Par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le Conseil Municipal accepte l'adhésion des communautés de communes au SDE 09*

**N° 2016-75 :** Cession parcelle C 2704 (entre la piscine et le multi-accueil) à la communauté de communes

*Par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le Conseil Municipal accepte de céder à titre gratuit la parcelle C 2704*

**N° 2016-76 :** Création budget annexe « village de vacances » comptabilité: M14 sans autonomie financière (annule et remplace la délibération n° 2016-76 créant le budget en M4)

*Par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le Conseil Municipal valide le budget M14*

**N° 2016-77:** Création de 2 postes adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe :20 h et 22,50 h

*Par 13 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le Conseil Municipal accepte de créer un poste de 20 h et un de 22,50 h pour l'entretien ménager des locaux communaux*

➤ **DIVERS**

- CDD Véronique ESCAICH au 01/01/2017 (10,5 h)
- Bons cadeaux : même enveloppe que 2015
- Organisation des 10 ans d'ouverture de la bibliothèque à voir en conseil communautaire
- Début des travaux assainissement et pluvial (rue du château, Lambert et Lafaurie) semaine 48
- Pot de fin d'année avec le personnel : mardi 6 décembre à 18 h 30

La séance est levée à 20 h 30.



Le Maire,  
Alain METGE.